



#2010 – 04 – 29 AVRIL 2010

Bonjour,

Un mois d'avril qui a débuté calmement, mais qui a été bien rempli par la suite. Un mois avec de multiples déplacements.

### **Comité-conseil de mise en œuvre du plan de persévérance scolaire**

Le 8 avril se tenait la première rencontre de ce comité de concertation qui a pour mandat de conseiller le Ministère sur la mise en œuvre des moyens privilégiés des voies de réussite du plan de persévérance scolaire de la ministre Courchesne.

On y a entre autres mentionné que le taux de diplomation a augmenté entre 2002-2003 et 2007-2008 :

- de 7,5 % pour l'ensemble de la population
- de 8,8 % chez les garçons
- de 5,5 % chez les moins de 20 ans

Le plan de persévérance a pour objectif un taux de diplomation de 80 % avant l'âge de 20 ans d'ici 2020. Il s'agit de réussir à garder 8 000 élèves de plus à l'école. Pour y arriver, quatre avenues seront particulièrement ciblées :

- Agir sur les garçons.
- Aider les élèves en retard scolaire : 65 % des élèves ayant redoublé finissent par décrocher.
- Intervenir auprès des élèves provenant de milieux défavorisés ainsi qu'auprès de ceux qui sont issus de l'immigration.
- Ne pas laisser partir les élèves lorsqu'ils sont en secondaire 4 ou 5.

Quatre moments de la vie sont stratégiques dans la lutte au décrochage :

- L'entrée à l'école
- Le passage du primaire au secondaire
- La 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> année du secondaire
- Le fait de quitter l'école sans diplôme ni qualification

On nous a ensuite présenté chacune des 13 voies de réussite et ce qui a été fait depuis septembre ou ce qui sera fait. Peu de développements marquants jusqu'à maintenant. On en est à recenser les meilleures pratiques dans plusieurs des 13 voies de réussite.

Bien que deux rencontres par année avaient été prévues par le Ministère, les intervenants ont tous convenu que des rencontres plus fréquentes seraient nécessaires afin de s'assurer que le plan progresse bien. Une prochaine rencontre est prévue en juin.

On peut retrouver le détail du plan de persévérance au lien suivant : <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/reussitescolaire/index.asp>

### **Conférence de presse – Fonds de développement jeunes enfants – Avenir d'enfants**

Le 16 avril dernier se tenait la conférence de presse annonçant la création d'**Avenir d'enfants**. Cet organisme accompagnera et financera des projets et initiatives visant le développement global des enfants de cinq ans et moins (<http://www.avenirdenfants.org>). Le financement, à hauteur de 400 millions \$, provient de la Fondation André et Lucie Chagnon et du ministère de la Famille.

### **Journée de formation des parents du Bas-St-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine**

Le samedi 17 avril, j'ai eu le privilège de visiter les parents de cette région lors d'une journée de formation qui se tenait à la polyvalente Paul-Hubert de Rimouski. Plus de 230 parents ont pu assister, en avant-midi, à une conférence de M<sup>me</sup> Brigitte Racine sur la discipline. En après-midi, M. Michel Delagrave a captivé les parents d'élèves du secondaire sur le thème « Ados : mode d'emploi ».

L'heure du dîner a permis de faire valoir les talents de musiciens et d'acrobates des écoles de Rimouski.

Cette journée d'activités était organisée par le comité de parents de la commission scolaire des Phares, en collaboration avec l'association régionale des comités de parents. Les conférenciers étaient associés à la Fondation de l'hôpital Sainte-Justine, qui soutient une tournée de ces conférenciers, permettant ainsi aux gens des régions plus éloignées de bénéficier de ces conférenciers de très grande qualité à un coup abordable.

Pour plus de détails : <http://www.editions-chu-sainte-justine.org/>

### **Rencontre du comité de parents de Lester B. Pearson**

Le lundi 19 avril, Lyne Deschamps et moi avons rencontré les parents du comité de parents de la commission scolaire Lester B. Pearson. Ceux-ci désiraient avoir des informations sur l'avenir des services anglophones à la FCPQ. La rencontre fut très cordiale. L'accent a été mis sur le fait que la FCPQ offre une foule de services autant aux parents anglophones que francophones et que nous siégeons sur divers comités nationaux en y représentant et en défendant les intérêts des parents, peu importe qu'ils soient francophones ou anglophones.

## **Conseil d'administration**

Les 23-24 avril avait lieu notre conseil d'administration. Le tout a commencé avec une présentation de M. Laurent Matt, président de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OCCOPPQ). Il nous a présenté un modèle des besoins en orientation des élèves. Les discussions ont aussi porté sur la difficulté d'obtenir ces services, particulièrement lorsque des interventions sont nécessaires. Vous trouverez le document présenté en annexe à ce bulletin.

Nous avons profité de sa présence pour annoncer que la FCPQ sera un partenaire privilégié du congrès de l'Ordre du 7 au 13 novembre 2010.

(<http://www.occoppq.qc.ca/> )

La planification budgétaire pour l'année 2010-2011 a été adoptée. Ce n'est pas un événement anodin puisque cette planification guidera les décisions pour l'année à venir. Entre autres, un montant de 40 000 \$ a été prévu pour l'amélioration de la plateforme technologique et la refonte du site Internet, une nécessité.

Les orientations pour le Plan d'action 2010-2011 ont également été adoptées. Là aussi, une décision importante puisque cela guidera nos actions et décisions de l'an prochain.

La préparation de l'assemblée générale annuelle et du congrès vont bon train. On en est dans le dernier droit. Deux activités surprises s'ajouteront au programme du congrès, dont une présentation du plan de persévérance scolaire de la Ministre Courchesne par les gens du ministère. Et nous aurons la chance d'avoir une présentation du film *Les enfants du palmarès*, en présence de la réalisatrice Marie-Josée Cardinal. Ayant assisté à la première de ce film, je peux vous assurer que les émotions qui s'en dégagent portent à la réflexion sur la pression que des parents font subir à leurs enfants.

Un échange sur les consultations et nominations du protecteur de l'élève et du processus de plainte a permis de constater que cela se déroule de façon très différente d'une région à l'autre. À la suite de ce court tour de table, des interventions ont été effectuées par la direction générale afin de s'assurer que le règlement soit respecté sur l'ensemble du territoire.

Et finalement, une ébauche d'un dépliant a été soumise au CA. Ce document informera les parents sur les services de la FCPQ et veut susciter un engouement pour l'implication parentale.

## **Comité exécutif**

Une proposition de calendrier a été élaborée pour 2010-2011. Une rencontre avec les parents-commissaires est en projet. Celle-ci pourrait permettre d'outiller nos parents-commissaires et de les préparer à l'implantation des modalités du projet de loi 88.

## **Négociation – Gestes pouvant être assimilés à de l'intimidation envers des parents**

Une lettre a été transmise à la FAE (Fédération autonome de l'enseignement) afin de dénoncer les agissements de certains de leurs membres qui exercent des pressions, voire de l'intimidation, auprès des parents de certains conseils d'établissement pour que ceux-ci, notamment, signent une lettre d'appui aux enseignants. Cette dernière fait suite à deux interventions préalables sur le même sujet auprès de la FAE. Il est inacceptable que de tels gestes puissent être posés. Le président de la FAE a assuré à la direction générale, Lyne Deschamps, qu'il n'a jamais été dans l'intention du syndicat de poser de tels gestes. Il en a avisé ses membres, a-t-il affirmé à M<sup>me</sup> Deschamps.

Il est important de rappeler que le conseil d'établissement n'a aucune juridiction en matière de relations de travail.

Rappelons d'ailleurs que la FCPQ a déjà transmis, à toutes les instances impliquées dans le processus de négociation en cours, les préoccupations des parents colligées dans le cadre d'un sondage fait en juin dernier. N'étant pas présente aux tables de négociations, la FCPQ ne peut prendre position pour une partie ou une autre. Nous savons, par les médias, que les préoccupations que nous avons transmises font partie des discussions et que chacune des parties y apporte une attention particulière. Mais n'étant pas présents, il nous est difficile de savoir quel intervenant offre les meilleures solutions. C'est pourquoi la FCPQ n peut prendre position pour l'instant.

## **Budget du Québec et règles budgétaires du MELS**

Une première ! La FCPQ était représentée lors du dépôt à huis clos du budget du Québec, ainsi que lors du dépôt des règles budgétaires du MELS auprès des commissions scolaires. Ces règles encadreront les processus budgétaires du MELS et des commissions scolaires pour l'année à venir.

Des représentations ont été faites afin que des sommes soient accordées pour le transport lors d'organisations d'activités parascolaires prévues dans le plan de persévérance. Cette préoccupation est particulièrement présente en région.

## **Congrès AQPDE – La Malbaie/Pointe-au-Pic**

Le dimanche 25 avril, Lyne Deschamps et moi étions invités à participer au lancement du congrès de l'AQPDE (Association québécoise du personnel de direction d'établissement) au Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic. Ce fut l'occasion de discuter avec divers intervenants du monde scolaire.

## **CTREQ – Communiqué de presse**

Vous trouverez en cliquant, une information du CTREQ concernant deux outils qui sont en droite ligne dans le plan de persévérance scolaire, appelés [Cœur&action](#). Je vous invite à en prendre connaissance. Le CTREQ développe d'excellents outils à la fine pointe de la recherche dans le domaine de l'éducation.

### **Interventions médiatiques**

- 30 mars : Sarah-Maude Lefebvre – 24 heures et QMI : Les parents rois.
- 19 avril : Radio-Canada – Martine Biron – Nouvelle refonte des bulletins annoncée par la ministre
- 19 avril : RDI – Michel Viens – Bulletin
- 19 avril : Journal de Québec – Bulletin
- 21 avril : Le Soleil – Daphné Dion-Viens – Intégration des élèves EHDAA en classe régulière
- 28 avril : Radio-Canada – Participation à l'émission *Maisonneuve à l'écoute* sur le thème de l'intégration des élèves EHDAA en classe régulière.

Bonne semaine !

François Paquet

# L'orientation : répondre ou non aux besoins des élèves



Par Laurent Matte, c.o.  
Président, secteur orientation, OCCOPPO

**Montréal, le 20 mars 2010.** - L'orientation est présente dans les écoles. Personne n'en doute, mais la simple « présence » n'est pas en soi une réponse aux besoins des élèves. On aborde généralement l'orientation en termes de services (d'information ou d'orientation) ou de personnes (les conseillers), puis on se dit qu'en ayant recours à l'un ou l'autre (ou à des projets « d'école *orientante* »), la responsabilité du milieu est assumée. C'est souvent loin d'être le cas. Au détriment, malheureusement de ceux dont les besoins sont les plus sérieux. Une étude récente du secteur orientation de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec révèle que dans plus de 62 % des milieux, les conseillers d'orientation n'arrivent pas à rencontrer l'ensemble des élèves qui font appel à leurs services.

L'habitude, la confiance dans les façons de faire (anciennes ou nouvelles), la tendance naturelle à accorder de l'attention aux problèmes les plus apparents et l'impression d'avoir correctement répondu aux exigences du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) peuvent parfois jouer un vilain tour, à savoir celui d'oublier de nous demander si l'offre de services correspond aux besoins réels des jeunes dont on a la responsabilité.

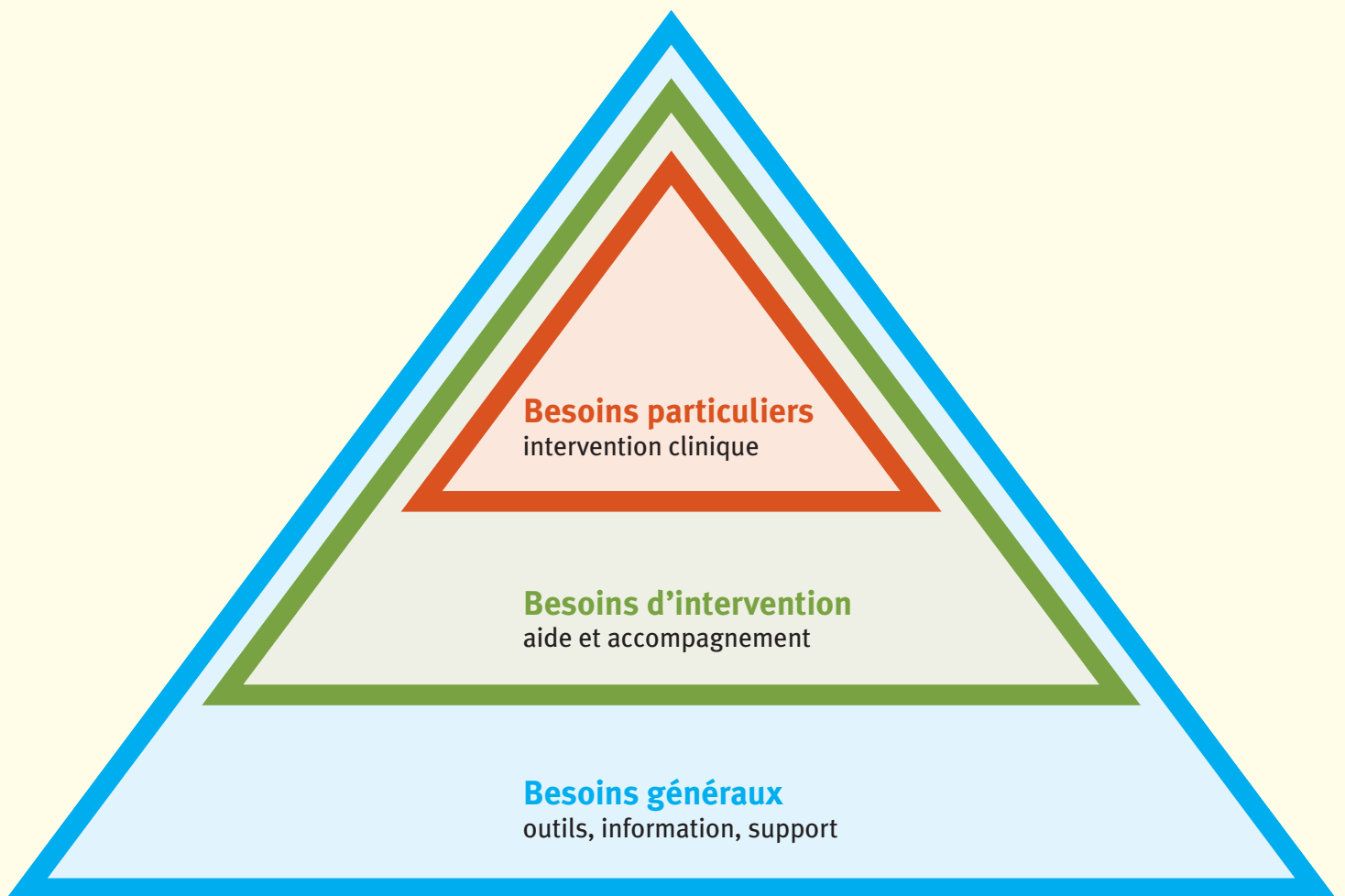
**Nous sommes inquiets de constater à quel point les besoins ne sont pas couverts, en nature et en nombre, par ce qui est mis en place pour y répondre en milieu scolaire, et étonnés du peu de préoccupations que cela suscite;** particulièrement en cette année de promotion de la première cohorte du Renouveau pédagogique qui répond à des défis lui étant propres.

Tous les acteurs des milieux (décideurs, gestionnaires, enseignants, professionnels, élèves, parents) sont concernés par cette situation. Nous invitons chacun à ne pas se contenter de réponses toutes faites, mais à travailler ensemble à évaluer la situation et à élaborer sur le terrain des solutions qui conviennent à chaque réalité spécifique.

Le modèle ci-après, proposé par le secteur orientation de l'Ordre, permettra de **dépasser la question des budgets, des ressources et du cadre administratif ou pédagogique des services d'orientation.** Nous souhaitons qu'il permette de jeter un regard net et précis sur les réalités avec lesquelles nous devons travailler. Nous souhaitons aussi qu'il facilite la réflexion, le dialogue et l'action concertée. Et, à cet égard, nous offrons notre soutien et notre collaboration à tous ceux et celles ayant à cœur le développement, la réussite et la persévérance de cette jeunesse qui porte nos espoirs.

# Modèle des besoins d'orientation

Les besoins d'orientation des élèves sont diversifiés et dépendent à la fois de leur fonctionnement psychologique, des ressources dont ils disposent et des conditions de l'environnement qui les entourent. Ce modèle propose une compréhension des différents types de besoins et des interventions pour y répondre. Il est à noter qu'au-delà du rôle des différents intervenants, des compétences particulières et spécifiques sont requises pour répondre à ces différents besoins.



Besoins	Description	Exemples de réponses
<p><b>Besoins généraux</b></p> <p>besoins présents chez <b>tous</b> les élèves</p>	<p>Bien que plusieurs personnes soient en mesure d'assumer sans aide une large part de la prise de décision touchant la carrière, elles ne nécessitent pas moins un accès à des moyens, des outils et de l'information. Ces besoins ne font pas nécessairement l'objet de demandes puisqu'on s'attend généralement à ce que les ressources soient disponibles pour tous.</p>	<p>Centre de documentation, ressources Web, banques de données, documents d'information, tournée des classes par les professionnels de l'orientation, conférences pour les parents, approche « <i>orientante</i> », journées carrières, projets de groupe, PPO, libre service, soutien des parents, animation par des enseignants ou professionnels de l'information et de l'orientation, etc.</p>
<p><b>Besoins d'intervention</b></p> <p>besoins présents chez <b>la plupart</b> des élèves</p>	<p>La plupart des élèves vivent, à un moment ou à un autre, le besoin d'un accompagnement plus ou moins spécialisé, en raison de l'importance et de la portée du choix, de l'impression de ne pas être prêt à choisir, de la préoccupation de ne pas se tromper ou du désir de profiter de l'avis d'un spécialiste. À ce moment, la simple transmission d'information ne suffit pas et l'élève aura besoin d'une démarche plus structurée. Ces besoins sont généralement exprimés ouvertement et font l'objet de demandes auxquelles les professionnels essaient de répondre dans la mesure où l'ensemble de leurs tâches leur en laisse le temps.</p>	<p>Validation à propos d'un programme, d'un métier ou d'un établissement (ex. : élève d'un jour, stage en milieu de travail), accompagnement dans une réflexion à propos de son identité, validation de choix, aide pour trancher entre deux ou trois options, démarche d'orientation. Les parents peuvent aussi intervenir dans plusieurs situations, mais nécessitent un soutien de la part du milieu, ce qui est également un besoin à considérer.</p>
<p><b>Besoins particuliers</b></p> <p>besoins présents chez <b>certains élèves</b> plus vulnérables</p>	<p>Certains élèves vivent un « problème d'orientation » (ex. : indécision chronique, anxiété liée au choix, problème d'identité, immaturité vocationnelle) ou encore vivent une situation particulière nécessitant une intervention adaptée (notamment les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage – EHDAA). Ces besoins peuvent ne pas être exprimés et demander un dépistage à l'intérieur d'autres niveaux d'intervention. Ces élèves sont sans doute plus à risque d'échec et de décrochage. Par ailleurs, s'ils se dirigent vers le marché du travail à la fin de leurs études secondaires, ils peuvent nécessiter un accompagnement plus soutenu pour leur insertion socioprofessionnelle.</p>	<p>Interventions cliniques, évaluations particulières, démarche d'orientation adaptée à la spécificité de la clientèle ou de la problématique. Pour répondre à ces besoins, il est nécessaire de s'assurer d'une évaluation spécifique et de diversifier les formes d'intervention.</p>

# Quatre questions pour le milieu scolaire

## 1 Votre réponse aux besoins généraux est-elle adéquate? Complète?

Depuis la disparition du cours *Éducation au choix de carrière*, qui constituait un lieu privilégié de transmission d'information, l'accès des élèves à différents niveaux d'information dépend davantage de la collaboration entre les professionnels et les enseignants. Cette situation plus complexe nécessite d'être facilitée par la gestion locale. À défaut de quoi, dans plusieurs milieux, des élèves n'auront pas le niveau d'information requis pour faire les choix qu'ils ont à faire, entre autres le 1<sup>er</sup> mars, mais surtout tout au long de leur parcours scolaire. Des signaux indiquent actuellement de réels problèmes d'accès dans plusieurs milieux. Chez vous, les élèves seront-ils prêts?

## 2 Votre réponse aux besoins d'intervention est-elle adéquate? Complète?

Le niveau de ressources étant ce qu'il est, personne ne peut faire de miracles. Mais dans quelle mesure des besoins présents sont-ils laissés sans aide? Une évaluation de l'OCCOPQ révèle que c'est le cas dans la majorité des milieux. Faudrait-il repenser l'utilisation des ressources professionnelles? Les conseillers d'orientation sont-ils utilisés dans leur champ de compétence ou servent-ils à pallier des besoins administratifs ou autres? Si c'est le cas, est-ce que ce choix correspond vraiment aux « priorités » de la communauté?

## 3 Votre réponse aux besoins particuliers est-elle adéquate? Complète?

Soyons clairs, presque partout, ces besoins sont pratiquement ignorés; que ce soit par rapport aux élèves qui ont des « problèmes d'orientation » ou pour la clientèle EHDAA. Force est de constater qu'il s'agit des besoins dont les conséquences sont les plus sérieuses et pour lesquels notre société indique clairement une grande préoccupation. Pour les jeunes ayant des problèmes d'orientation, une identification sommaire de leurs intérêts et une exploration des métiers et professions ne suffisent vraiment pas. Ces élèves

nécessitent une évaluation et une intervention clinique ciblées et adaptées à leurs besoins et à leur situation particulière. Par ailleurs, pour ce qui est de la clientèle EHDAA, les élèves et leurs parents doivent souvent se résoudre à se tourner vers le réseau de la santé et des services sociaux où les questions d'orientation scolaire et professionnelle ont une place mineure (puisqu'on se fie sur le réseau scolaire). Un arrimage insuffisant des réseaux et un manque de ressources font en sorte que le succès et la persévérance sont mis en péril. Serait-il possible de penser à une offre de services mieux répartie, de s'assurer d'identifier les besoins les plus importants et d'assumer la responsabilité d'y répondre? La nouvelle loi sur la santé mentale et les relations humaines (loi 21) va bientôt impliquer un recadrage de ces activités. N'est-ce pas une bonne occasion de revoir la configuration de vos propres services?

## 4 Qui a la responsabilité de répondre à ces questions?

**Voilà le plus gros problème!** Personne n'a la responsabilité exclusive d'y répondre et le risque est grand, qu'en conséquence, on n'y réponde pas. Ces questions nous interpellent en tant que « communauté », tant les décideurs, les parents, les gestionnaires, les professionnels, les enseignants que les élèves eux-mêmes. Elles s'adressent au milieu scolaire (notamment les conseils d'établissement), mais peuvent demander l'appui des grandes structures telles que le MELS, les commissions scolaires, l'Ordre, les fédérations et associations nationales. Autorité, responsabilité et leadership ne sont pas toujours clairement identifiés, mais il faut s'y faire!

Il reste à chacun de nous d'identifier sa zone d'influence et d'action pour la combiner à celles des autres, et ne pas attendre un signal qui ne viendra pas.

## Choisissons d'agir dès maintenant!